



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 septembre 2003

**Demande de financement diagnostique des ouvrages de secours de
Chey et Chat pendu**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 8 septembre 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 septembre 2003

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjointes :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Jean-Louis EPPLIN.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 septembre 2003

DELIBERATION D20030355

Eau

**Demande de financement diagnostique des ouvrages de secours de
Chey et Chat pendu**

Madame Nicole GRAVAT, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de la volonté de sécuriser l'alimentation en eau de la Ville de Niort, des études doivent être faites sur les ressources de secours envisagées, afin de vérifier les capacités de production réelles en vue de la constitution des dossiers réglementaires (autorisation d'exploiter et dossier préalable à DUP).

Les deux ouvrages faisant l'objet de l'étude sont les forages dits de Chey et de Chat-Pendu, dont les caractéristiques et capacités réelles actuelles de production sont à définir, et qu'il conviendra le cas échéant de réhabiliter. Des diagnostics vidéo-caméra, des tests hydrauliques et des stimulations seront effectués, ainsi que des analyses en début et fin de pompage, notamment pour établir les documents conformes à l'annexe III du décret 1220 du 20 décembre 2001.

L'ensemble des études, tests et analyses, est évalué à 25.000,00 € HT.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- adopter le projet tel qu'il lui est présenté,
- solliciter auprès de l'Agence de l'Eau LOIRE BRETAGNE une subvention de 50% (ou 80 % dans le cadre éventuel de la NIE de l'Aunis).

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjointe au Maire

Nicole GRAVAT

[Ordre du jour](#)